



LE 7 MARS, LA FRANCE A ÉTÉ MISE À L'ARRÊT ! LE GOUVERNEMENT DOIT DÉS MAINTENANT RETIRER SON PROJET !

Les organisations syndicales de l'Aisne se félicitent de la réussite de la mobilisation du 7 mars. A nouveau, dans l'Aisne comme sur tout le territoire national, la grève et les manifestations ont été massives : plus de **3 millions** de personnes mobilisées au plan national, près de **17 000** dans l'Aisne. La France a été mise à l'arrêt ! Dans notre département, comme dans tout le pays, la mobilisation est montée d'un cran : partout des entreprises, des administrations, des écoles étaient fermées, des piquets de grève se sont formés, des ronds-points ont été occupés (comme les ronds-points de l'Europe et de l'escargot paralysant la circulation à Laon, le rond-point du Leclerc Drive à Saint Quentin, le rond-point de l'Archer à Soissons...).

Le **8 mars**, la grève a été reconduite dans plusieurs secteurs : SNCF, RATP, raffineries, collecte des déchets, industrie... des universités, des lycées ont été bloqués... Dans l'Aisne, des rassemblements et manifestations ont eu lieu à Laon, Saint Quentin et Soissons pour pointer la détérioration particulière de la situation des femmes avec le projet de réforme.

Dans une telle situation, les organisations syndicales de l'Aisne ne peuvent que condamner le vote des 201 sénateurs qui ont adopté l'article 7 du projet de loi gouvernemental reculant l'âge légal de départ de 62 à 64 ans.

De même, les organisations syndicales de l'Aisne ne peuvent que condamner la réponse du président de la République aux confédérations qui s'inquiétaient au soir du **7 mars** de son silence constituant « **un grave problème démocratique qui conduit inmanquablement à une situation qui pourrait devenir explosive** », et demandaient par conséquent à être reçues. Se contenter de dire que « **la porte**

d'Olivier DUSSOPT est ouverte » relève du mépris et non d'une réponse appropriée à cette demande légitime.

Par conséquent, avec les confédérations, les organisations syndicales de l'Aisne appellent « **tous les secteurs professionnels à poursuivre et amplifier le mouvement** », c'est-à-dire à continuer à réunir les salariés, à organiser des piquets de grève et à mettre en discussion la reconduction de la grève pour gagner le retrait.

Elles appellent toute la population à continuer la mobilisation et les actions, et à rejoindre les rassemblements et manifestations encore plus massivement le samedi 11 mars, puis le mercredi 15 mars, jour de la commission mixte paritaire, « **pour dire non à cette réforme injuste et brutale** ».

Le 10 mars, une délégation intersyndicale départementale ira porter les revendications au député de la 2^{ème} circonscription de l'Aisne.

**LE 11 MARS, LE 15 MARS, ON CONTINUE !
NOUS POUVONS GAGNER, NOUS DEVONS GAGNER,
NOUS IRONS JUSQU'AU RETRAIT !**

MANIFESTATIONS - SAMEDI 11 MARS

CHÂTEAU-THIERRY, 16h00, Place Paul Doumer

LAON, 10h00, Place des droits de l'Homme (gare SNCF)

ST QUENTIN, 14h00, rue Alexandre Dumas (rond-point du Mac Donald's)

SOISSONS, 14h00, place de l'Hôtel de Ville